

231

DB15

Projet d'aménagement d'un parc éolien à
Saint-Ulric, Saint-Léandre et Saint-Damasse

Bas Saint-Laurent

6211-09-007

*Préoccupations du secteur
Faune à l'égard du
développement éolien*

par Nelson Fournier, MRNFP

Liste des préoccupations

- Protection de habitats fauniques désignés en territoire public
- Préserver les activités récréatives associées à la faune
- Protection des espèces affectés par les éoliennes
 - Oiseaux migrateurs de juridiction provinciale; Oiseaux de proie
 - Chauves-souris
- Impacts appréhendés
 - Mortalité
 - Perte d'aires de chasse des oiseaux de proie
 - Modification de corridors de migration

Espèces en situation précaire

Espèces désignées vulnérables

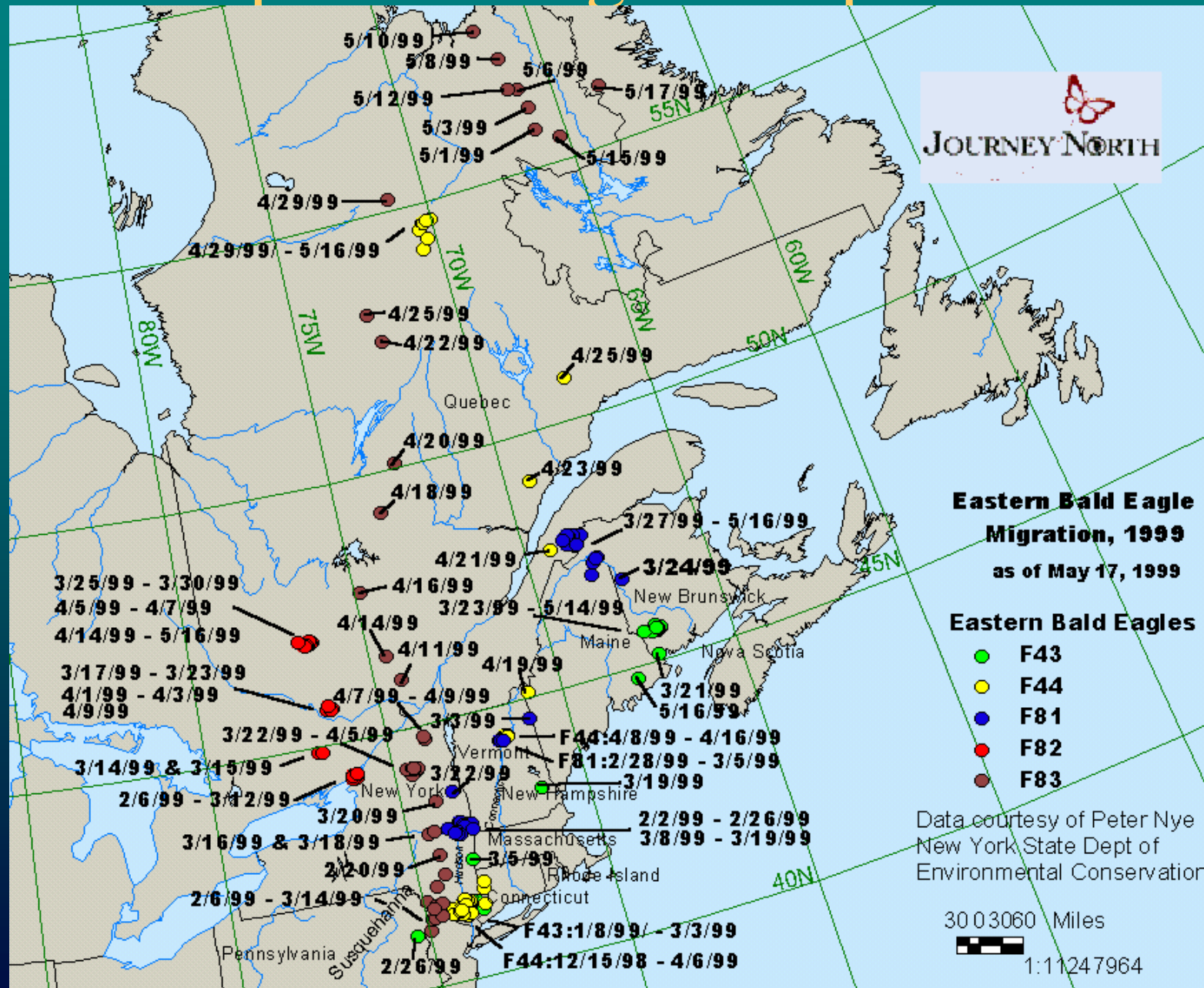
- Faucon pèlerin < 30 couples
- Aigle royal 55 couples
- Pygargue à tête blanche 75 à 150 couples

Espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables

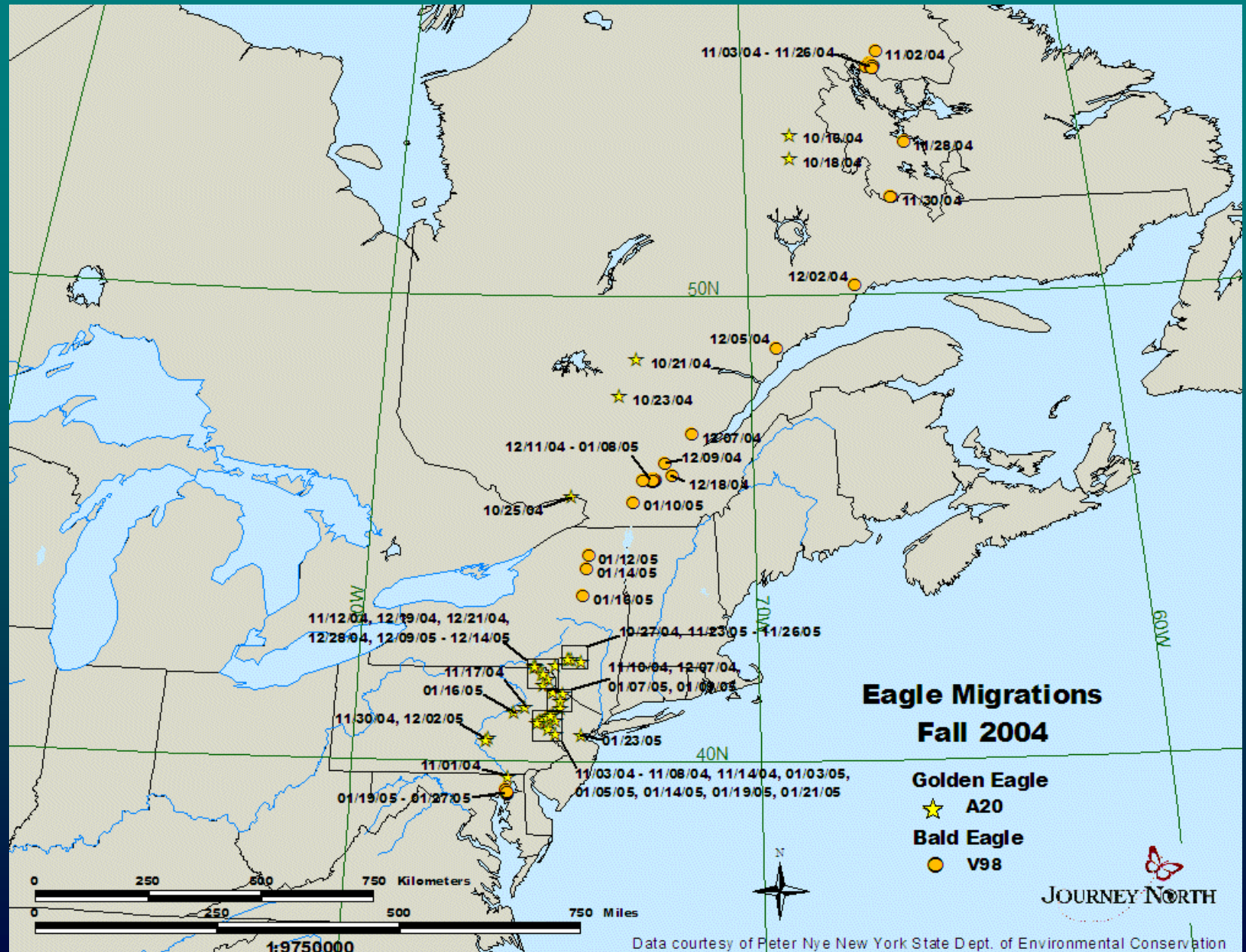
- Hibou des marais 100 à 250 couples
- Chauve-souris rousse
- Chauve-souris argenté
- Chauve-souris cendré



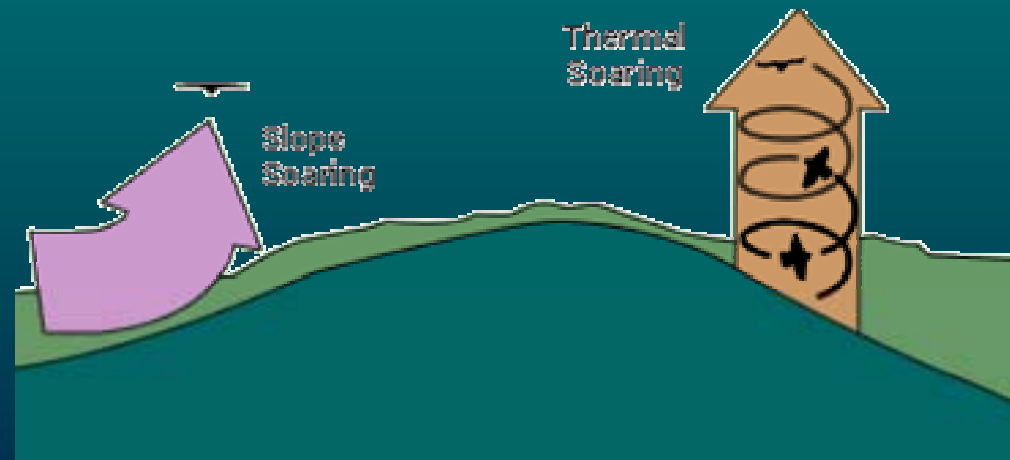
Exemples de migration printanière



Exemples de migration automnale



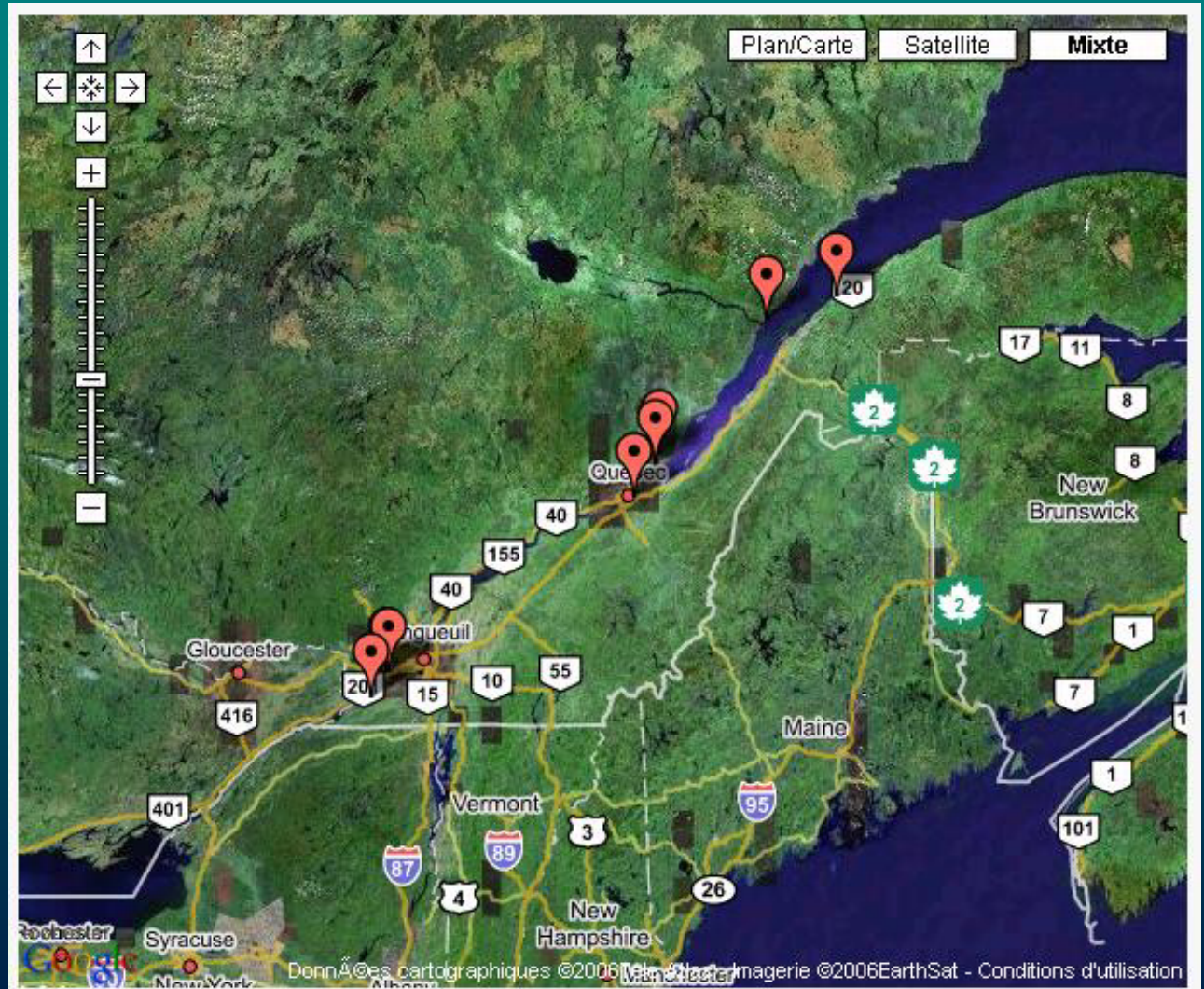
Corridors de migration



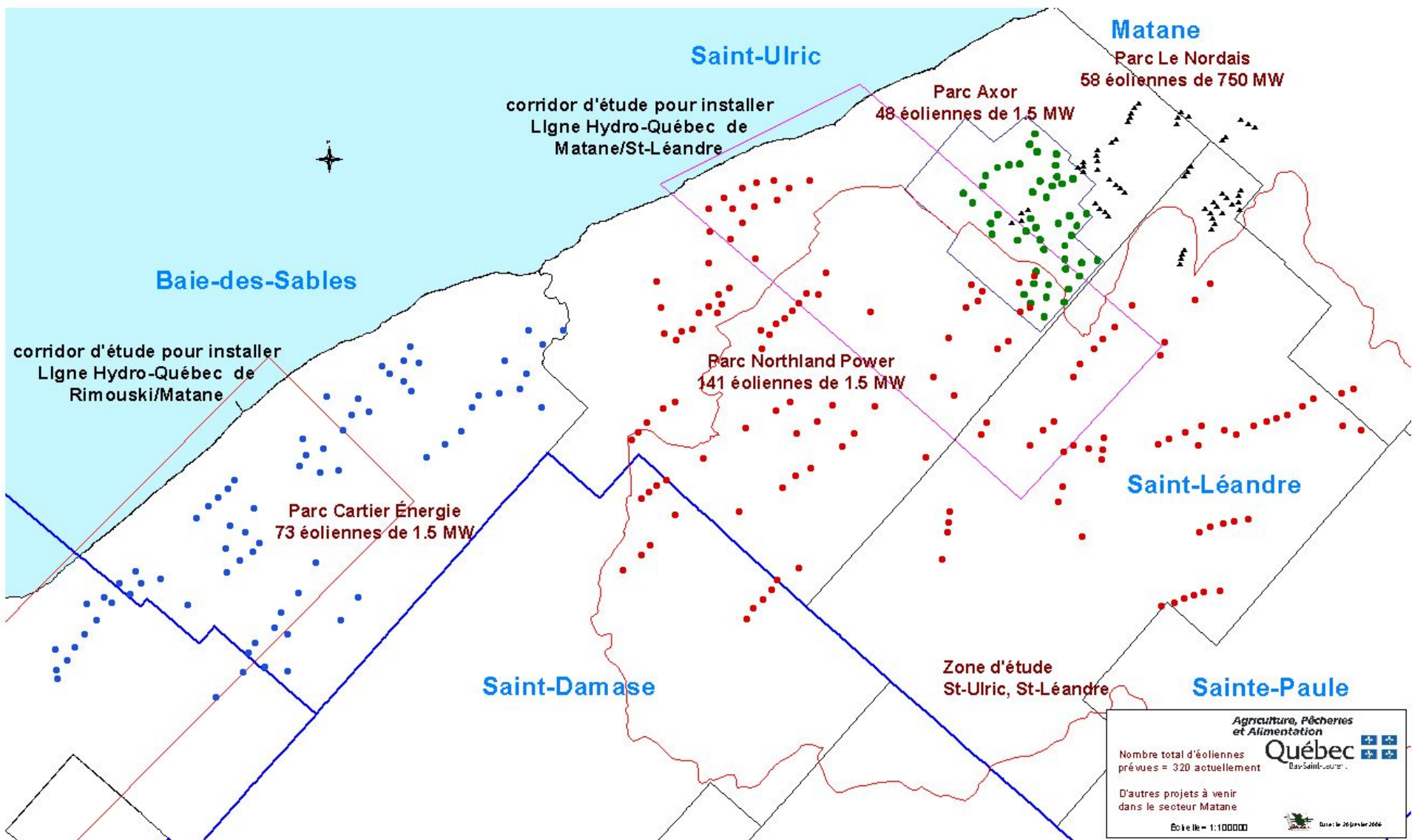
Sites d'observation au Québec

Seulement trois sites
(deux printemps, un
automne) avec plus d'une
année d'observation
disponible.

Sont opérés par des
OSBL, financement
incertain



Impacts cumulatifs



Recommandations préliminaires

- Protection des sites de nidification des espèces menacées comprenant un rayon de cinq kilomètres.
- Protéger les corridors de migration des oiseaux de proie le long du fleuve.
- Effectuer des études du comportement des oiseaux de proie traversant un parc éolien
- Effectuer des suivis de mortalités des oiseaux de proie et des chauves-souris sur une durée minimale de trois ans
- Que l'industrie éolienne participe au financement des observatoires d'oiseaux de proie existants et ceux qui seraient requis pour connaître les patrons de migration et les tendances des populations.